

Infos rapides après le Comité Directeur de Mandeure

Le Comité Directeur réuni le 24 mai a constitué le Bureau suivant :

Président : Pascal Vautier
Président Adjoint : Joël Possich
Vice-Président : Richard Maire
Secrétaire Général : Jacques Clauzon
Secrétaire Adjoint : François Jovignot
Trésorier : Romain Verlut

Pour vous permettre un suivi cohérent des actions entreprises, la présentation de la lettre de l'élue se fera désormais dans l'ordre des points définis et adoptés en AG du Rapport d'Orientation (cadre supérieur)

Les ρ indiquent les décisions ou actions en continuité avec le rapport d'orientation

Les η indiquent les points nouveaux

Voici le relevé de décisions du CD

I - Maintenir les points forts de notre structure.

- η EFS
- η EFC
- η Spéléo Secours
- η Assurances

EFS

ρ J-P Holvoet est reconduit dans sa mission auprès de J&S (Brevet d'Etat et suivi de la reconnaissance des diplômes fédéraux dans un cadre bénévole).

Il est également chargé de suivre et renforcer nos relations avec le syndicat des Professionnels, sans toutefois empiéter sur les prérogatives du Pdt de la Co Professionnelle, telles qu'elles sont définies dans l'article 20 de nos statuts.

ρ Il faudra préciser les missions du Président de la Co. Professionnelle (P. Rias)

II - Restructurer le fonctionnement fédéral et assainir la situation financière.

A - l'information interne

1 communication:

2 logiciel des adhérents:

B - Simplification de la structure

Etude sur le regroupement

Délégation des tâches

C - Amélioration de la gestion financière

Mise en place des indicateurs

Rapport dépense / bénéfice immédiat ou à terme

1. communication:

ρ La Lettre de l'Elu, éventuellement augmentée de documentation complémentaire, sera envoyée tous les trois mois aux GE (J. Clauzon).

ρ Dans l'attente de l'étude financière relative au FFS Quoi de Neuf ? (diffusion à tous les fédérés à jour de cotisations), le Bureau étudie la possibilité d'étendre la diffusion de la Lettre de l'Elu aux présidents des clubs FFS et aux individuels, pour favoriser une meilleure circulation de l'information au sein de la fédération.

ρ La communication au sein du CD sera revue dès les prochaines semaines (J. Clauzon)

ρ La communication statutaire devra être mieux assurée dans Spelunca, notamment en ce qui concerne le compte-rendu financier (J. Piotrowski)

- ρ Etudier l'intégration dans le descendeur d'une mise en mémoire des actions (B. Lips)
- ρ L'évolution du site fédéral et l'étude de l'extension des possibilités de faire bénéficier les CDS du fournisseur d'accès est confiée à Alain Epron (avec le G7) et La Rouille. Seront mis sur le site fédéral les compte rendus - réunion de bureau, CD, lettre de l'élu -

2. logiciel des adhérents :

- ρ Le CD confie à Eric Lefebvre la tâche de réorganiser le logiciel selon ses propositions afin de passer le cap de l'an 2000. Il fera en sorte que l'évolution du logiciel tienne compte des nécessités des Régions décentralisées. Il s'agit là d'une mission prioritaire, indispensable au bon fonctionnement de la Fédération vis à vis de ses adhérents. Conformément à la demande de l'AG, l'enveloppe budgétaire sera réévaluée pour permettre d'assurer cette mission dans les meilleurs délais.

Simplification de la structure :

Délégation des tâches

- ρ P. Vautier précise qu'il passe la main dans plusieurs domaines. Outre la Commission publications et la Région Normandie, il souhaite notamment être remplacé par F. Jovignot dès lors qu'un élu fédéral sera sollicité pour participer à un jury du BE, par C. Mouret dans un certain nombre de réunions sur Paris, par D. Delanghe pour la conclusion de conventions (Parcs régionaux par exemple), etc.
- ρ R. Legarçon propose sa candidature à la Co. Statuts en tant que Président Adjoint, pour envisager de prendre le relais.
- ρ Autant que possible le bureau doit déléguer les tâches à accomplir en faisant appel aux compétences reconnues de nos membres, tant au sein du CD qu'en dehors (gestion, finances, impôts, URSSAF, dossiers techniques hors du champ de compétences des commissions, etc.).

Amélioration de la gestion financière :

- ρ A la demande de P. Vautier, B. Lips accepte de prendre en charge la Commission financière. Il s'entourera du plus large éventail de personnes. Il se propose de faire une analyse statistique des dépenses et de continuer la mise en place des indicateurs financiers qui seront communiqués régulièrement. Il est chargé de proposer un règlement intérieur pour celle-ci.
- ρ P. Vautier demande à B. Lips d'entreprendre très rapidement une analyse sur l'impact réel d'une baisse de 15 cts des frais de déplacements afin d'avoir un dossier précis pour éclairer la décision du CD.

III - Réussir l'aménagement du Pôle Technique National de Lyon.

- ✎ Obtenir les aides prévues
- ✎ Rendre les locaux opérationnels
- ✎ Réorganisation de la bibliothèque

Obtenir les aides prévues:

- ρ Un contact sera pris rapidement par B. Jodelet, J. Possich et L. Tanguille pour obtenir de la Région et de la municipalité de Lyon le reste des subventions nécessaires.
- ρ Accord de principe du CD pour faire entrer la Région C en copropriété afin de pouvoir bénéficier des subventions.

Rendre les locaux opérationnels :

- ρ J. Possich reste chargé des travaux sur le Pôle. Il va étudier la faisabilité des sols et du chauffage.
- ρ Un groupe de travail sera constitué avec Laurence Tanguille et les commissions pour établir les besoins et mettre en route la deuxième tranche de travaux

Réorganisation de la bibliothèque :

- ρ Deux conceptions s'opposent (R. David-J. Possich) dont les coûts diffèrent notablement. Le CD se prononcera par courrier. F. Darne pilote un groupe de travail sur le sujet.

IV - Développer les commissions Environnement et Co. Jeunes

- A. Travaux en relation avec le Conservatoire et la Co. Scientifique : Protection, Natura 2000, libre accès
- B. Action combinées avec les Commissions et les Comités

Conservatoire :

- ρ D. Delanghe est maintenu au poste de délégué au Conservatoire. Il propose d'élargir les compétences de celui-ci par une gestion globale : sites acquis, sites loués, sites sous convention. Accord du CD. La gestion des conventions est donc rattachée désormais au Conservatoire.

Poursuite des affaires en cours : mine de Planals – autre mine dans l'Hérault – grotte d'Azaux – Grotte en Gironde. Ouverture au niveau de la FSCE avec la CREI .

η Projet de maison de la spéléo au CREPS de Vallon, à étudier impérativement avec les structures fédérales concernées (notamment CDS 07, CSR « C », club Sésame). P. Vautier souhaite que, après une réunion de travail sur ce sujet, F. Darne assure la liaison sur le terrain.

V - Passage du relais pour l'an 2000.

Information sur le fonctionnement de la structure fédérale :

- ↳ Stage administratif
- ↳ Dossier de présentation des modalités de fonctionnement.

↳ Voir projet du Secrétaire Général (encadré fin de document)

η Autres points abordés :

- ↳ **Demande de la Fédération Européenne d'Accrobranche** : Maurice Duchêne et Bernard Tourte se chargent de ces relations.
- ↳ **Emplois Jeune** : Après réflexion, il n'y aura pas d'emploi-jeune supplémentaire sur Lyon. Il sera étudié la possibilité de transformer l'emploi du CES parisien en CEC.
- ↳ **FAAL** : Fabrice Rozier reprend le dossier. Il contactera Sandrine pour clore les dossiers engagés, et sollicitera l'aide de P. Galant qui s'était proposé en AG pour étudier la suite à donner à cette action.
- ↳ **FSCE** : Olivier Vidal est confirmé dans son rôle de délégué et doit œuvrer pour obtenir un poste au sein du Bureau de cette structure.
- ↳ **Candidature au poste de DTN** : les demandes devront être étudiées afin de proposer à J&S celle qui correspond le mieux à nos besoins.
- ↳ **Compte rendu du CD de Mars** : B. Lips conteste la rédaction du début de ce compte rendu. Il fera donc part au plus tôt de ses remarques, il est important que le CD valide rapidement les Comptes Rendus afin de ne pas augmenter le décalage avec leur publication.
- ↳ **Election des Présidents** (par intérim) et des **Présidents Adjoins des Commissions** qui ont changé de Président.

Nouveaux élus :

- Président Commission Financière : Bernard Lips
- Président par intérim Commission Publications : Jean Piotrowski
- Président Commission Professionnelle : Pierre Rias
- Président Adjoint Commission Scientifique : Christophe Gauchon
- Président Adjoint Commission Plongée : Nelly Boucher
- Président Adjoint CREI : Bernard Lips
- Président Adjoint Commission Statuts : Raymond Legarçon

Points sur lesquels s'engage le Secrétaire Général.

- ↳ Mise à jour de l'annuaire fédéral pour envoi (demande réunion Présidents de CDS à Mandeure).
- ↳ Mise en place avec M-C Harm d'un suivi de réponse à tout courrier arrivé au siège.
- ↳ Rédaction et validation des Comptes Rendus de réunions le plus rapidement possible pour diffusion.
- ↳ Edition d'un envoi d'informations, sous quelque forme que ce soit, aux GE et Régions (voir possibilités financières pour envoi aux CDS) tous les trois mois.
- ↳ Rédaction d'un mémento sur le fonctionnement fédéral (point 5 du rapport d'orientation)

Le 28.05.99

Jacques CLAUZON
Secrétaire Général